

GUIDE DE CONSULTATION

Eeyou Istchee Baie-James

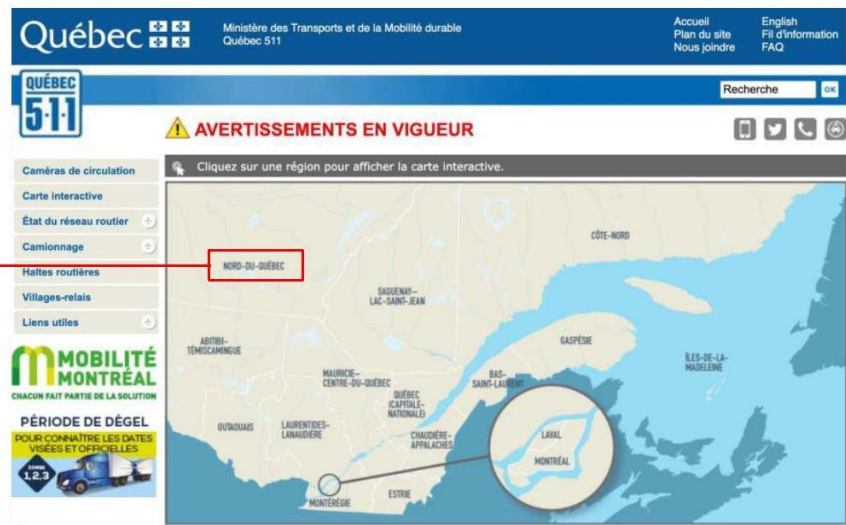
Route 109, 113, 167 et 393

Site Web www.quebec511.info

Voici les étapes à suivre pour connaître les entraves et les avertissements qui se trouvent sur les routes 109, 113 167 et 393. Il existe 2 façons d’y accéder, soit par le menu à gauche (image ci-dessous) en sélectionnant Carte interactive (étapes 1, 2 et 3) ou État du réseau routier (étapes 4 à 8).

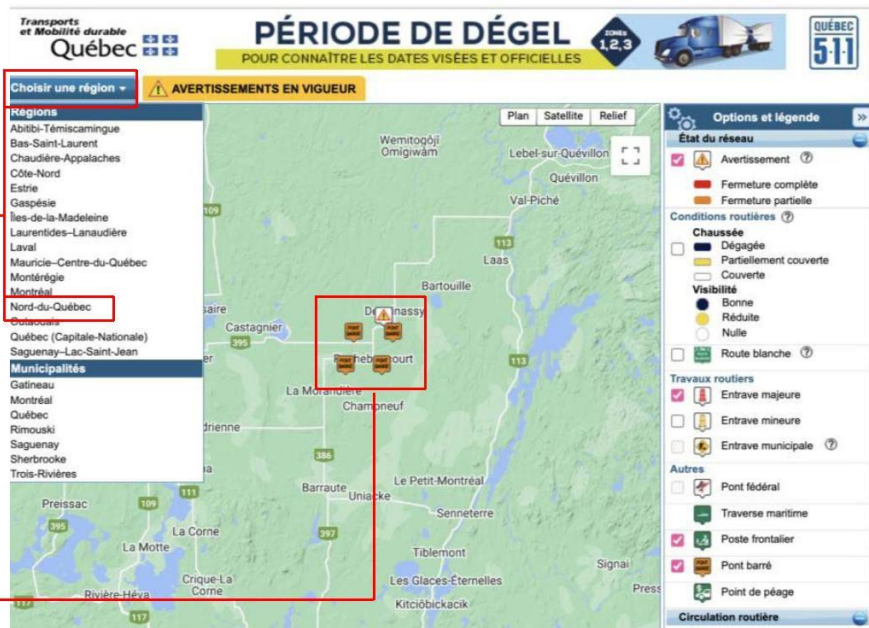
1

Sélectionner la région **Nord-du-Québec** sur la carte interactive de la page d'accueil du site.



2

Cliquer l'onglet **Choisir une région** et sélectionner **Nord-du-Québec** dans la liste.



3

Zoomer sur la carte interactive pour faire apparaître les icônes d'entraves ou d'avertissements.

4

Sélectionner **Par région et par route** dans le menu de gauche sous **État du réseau routier**.

5

Choisir un **écusson de route** dans la liste à droite, ex : **route 167**.

Route	5	10	13	15	19	20	25	30	31	35	40	50	55	70
73	95	410	440	520	540	573	610	640	730	740	955	973	101	
104	105	108	109	111	112	113	116	117	122	125	131	132	133	
167	168	170	172	173	175	185	191	195	197	198	199	201	204	230
232	237	248	255	261	276	277	279	281	283	289	293	299	309	
323	327	329	333	335	341	343	348	349	352	359	362	365	366	
367	368	369	373	381	382	386	388	389	393	397				

6

Les informations concernant la **route 167** sont présentées à l'écran.

Route 167

CONDITIONS ROUTIÈRES

- Chaussée
 - Dégagée (sèche ou mouillée)
 - Partiellement enneigée, couverte de neige durcie ou glacée
 - Enneigée, couverte de neige durcie ou glacée
- Visibilité
 - Bonne
 - Réduite
 - Nulle

TRAVAUX ROUTIERS

- Entrave mineure
- Entrave majeure

AUTRES INFORMATIONS

- Avertissement
- Accès interdit aux camions
- Traverse maritime
- Poste frontalier

Dégel

- 1 Période de dégel: Du 20 mars 2023 au 19 mai 2023
- 2 Période de dégel: Du 27 mars 2023 au 26 mai 2023
- 3 Période de dégel: Du 17 avril 2023 au 16 juin 2023

Saguenay—Lac-Saint-Jean

Route	De	À	Chaussée	Visibilité
167	Saint-Félicien	La Doré	Dégagée et sèche	Bonne
167	La Doré	Kilomètre 110	Dégagée et sèche	Bonne
167	Kilomètre 110	Chemin d'accès de la mine Jos-Mann au kilomètre 191	Dégagée et sèche	Bonne
167	Chemin d'accès de la mine Jos-Mann au kilomètre 191	Chibougamau	Dégagée et sèche	Bonne

7

Pour connaître les entraves liées aux charges et dimensions, sélectionner **Camionnage** dans le menu de gauche et cliquer sur **Entraves liées aux charges et dimensions**.

Si l'écusson des routes 109, 113 167 ou 393 n'est pas dans la liste Par route, c'est qu'il n'y a pas d'entraves ou d'avertissements pour celles-ci.

8

Cliquer sur l'écusson **Eeyou Istchee Baie-James** pour connaître les entraves sur les routes locales.

Quebec 511 > Camionnage > Entraves liées aux charges et dimensions

Entraves liées aux charges et dimensions

Par route

10	19	20	25	30	40	55	73	85	440	112	116	132	133	136	185	299	368	389
----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Routes locales

- Beaumont
- Montréal
- Saint-Michel-des-Saints
- Eeyou Istchee Baie-James**
- Montréal
- La Tuque
- Saint-Amable

Les panneaux d'identification d'autoroute et de route ne donnent accès qu'à la description des chantiers entraînant une entrave liée aux charges et aux dimensions, et causée par des travaux routiers réalisés sur le réseau sous la responsabilité du ministère des Transports. Cliquez ici pour avoir accès à la description de tous les travaux en cours sous sa responsabilité (sections Par région et Par route).

Répertoire des ponts faisant l'objet de limitations de poids
Répertoire des hauteurs libres sous les ponts du Québec

MOBILITÉ MONTREAL
CHACUN FAIT PARTIE DE LA SOLUTION
PÉRIODE DE DÉGEL
POUR CONNAÎTRE LES DATES
VISÉES ET OFFICIELLES
1.2.5

Quebec 511 > Entraves liées aux charges et dimensions > Détail du chantier

Entrave : mineure (semaine et fin de semaine)

Début : 2022-07-15
Fin : 2023-11-30
Mise à jour : 19 janvier 2023 à 8 h 49

Direction(s) : Dans les deux directions

Localisation : À Baie-James, sur la route du Nord, au kilomètre 177

Identification des travaux : Réfection d'un ponceau

Entrave : mineure (semaine et fin de semaine)

Entraves liées aux charges et dimensions : Largeur de la voie disponible : 6 mètres

HAUT DE LA PAGE

GUIDE DE CONSULTATION

Eeyou Istchee Baie-James

Route 109, 113, 167 et 393

Application mobile 511

Voici les étapes à suivre pour connaître les entraves et les avertissements qui se trouvent sur les routes, 109, 113, 167 et 393 et recevoir des Alertes au sujet de ces routes. Suivre les étapes 1 à 8.

1

Télécharger l'application mobile en numérisant le code QR ou à partir des boutiques en ligne d'Apple et Google Play.



Pour en connaître davantage sur l'application mobile, nous vous invitons à visionner le [Guide d'utilisation vidéo](#) pour découvrir toutes les fonctionnalités.

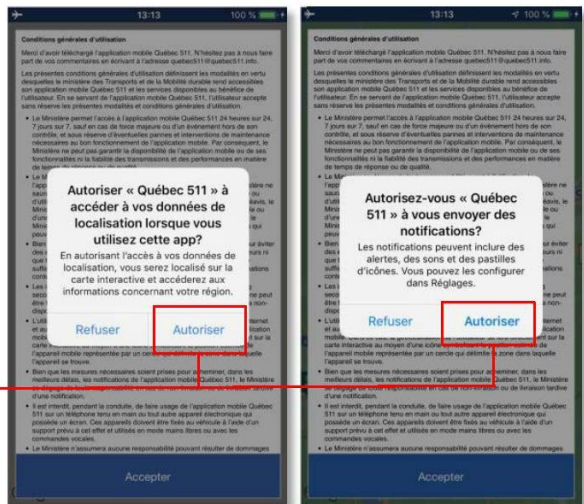


2

Suivre les étapes d'installation indiquées sur votre appareil.

Important
Autoriser l'application à accéder à vos données de localisation afin d'accéder aux informations de votre région.

Autoriser l'application à vous envoyer des notifications afin de recevoir des alertes.



Application mobile 511

Pour recevoir des notifications :

1

Cliquer sur le bouton **Menu** sur la carte interactive pour accéder au menu principal.

2

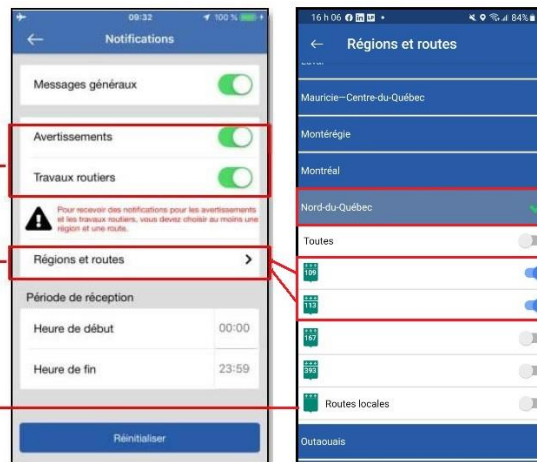
Dans le menu principal, cliquer sur **Notifications** pour vous abonner aux **Alertes**.

3

Activer les boutons **Avertissements** et **Travaux routiers** puis cliquer sur **Régions et routes** pour choisir une région, ex : **Nord-du-Québec**.

4

Activer les routes désirées ex : **109 et 113**, dans la région **Nord-du-Québec**.



Pour afficher les entraves sur la carte :

1

Cliquer sur le bouton **Thème** et sélectionner **Carte** pour activer les thèmes qui apparaîtront sur la carte interactive.

2

Appuyer sur les boutons **Avertissements**, **Entraves majeures** et **Entraves mineures** et autres si désiré.

Le contour devient bleu lorsque le bouton est activé.



Application mobile 511

Pour consulter les avertissements :

1

Cliquer sur le bouton **Avertissement** et **Sélectionner la région Nord-du-Québec**.
Les avertissements en vigueur pour cette région seront présentés à l'écran.

